



CONVENTION DE PARTENARIAT

Offre réservée aux hébergements de la région Auvergne

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2026

Entre les soussignés

D'une part

Objectif Auvergne, GIE regroupant : L'Aventure Michelin, Le Parc Animalier d'Auvergne, Le Panoramique des Dômes, La Grotte de la Pierre de Volvic, Le Volcan de Lemptégy, Le Château de Murol et Royatonic, domicilié chez Volcan de Lemptégy, 31 Route des Puys LES MAISONS ROUGES - 63230 SAINT OURS LES ROCHES représenté par Olivier Basset en sa qualité de président.

Et d'autre part, le partenaire-prescripteur

Structure : Représenté(e) par :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Il est convenu et arrêté ce qui suit.

Article 1 : Objet du partenariat

Cette présente convention a pour objet d'organiser le partenariat entre Objectif Auvergne et la structure d'hébergement. Elle est réservée aux hébergements de la région Auvergne. Ce partenariat a pour objet de :

- Permettre aux clients de la structure d'hébergement de bénéficier des tarifs réduits, lors d'une première visite dans l'un des sites partenaires d'Objectif Auvergne : L'Aventure Michelin, Le Parc Animalier d'Auvergne, Le Panoramique des Dômes, La Grotte de la Pierre de Volvic, Le Volcan de Lemptégy, Le Château de Murol et Royatonic.
- Faire connaître Objectif Auvergne au sein de votre structure
- Afficher le partenariat et assurer la promotion au sein de l'hébergement par l'hébergeur

Article 2 : Engagement d'Objectif Auvergne

Objectif Auvergne s'engage à :

- Appliquer des tarifs réduits aux clients de votre établissement détenteur d'un coupon Objectif Auvergne
- Vous fournir tous les supports de communication pour la mise en avant d'Objectif Auvergne au sein de votre établissement : dépliants et présentoirs de chacune des structures composants Objectif Auvergne, flyers, stickers et informations ponctuelles sur la démarche Objectif Auvergne.

Article 3 : Avantages accordés par Objectif Auvergne à vos clients

Avantages accordés par Objectif Auvergne sur présentation du coupon en caisse :	Plein tarif		Tarif partenaire	
	Adulte	Jeune	Adulte	Jeune
Visite de l'Aventure Michelin	13€	9€	11.70€	8.1€
Visite du Parc Animalier d'Auvergne *	Basse saison : Daté : 23.90€ Non daté : 26.90€	Basse saison : Daté : 17.90€ Non daté : 20.90€	Basse saison : Daté : 21.51€ Non daté : 24.21€	Basse saison : Daté : 16.11€ Non daté : 18.81€
	Haute saison : Daté : 26.90€ Non daté : 29.90€	Haute saison : Daté : 19.90€ Non daté : 22.90€	Haute saison : Daté : 24.21€ Non daté : 26.91€	Haute saison : Daté : 17.91€ Non daté : 20.61€

Panoramique des Dômes : billet aller-retour uniquement *	17,20€/18.60 €	10,10€/11.70 €	15,48€/16.74 €	9,09€/10.53 €
Visite du Volcan de Lemptégny en train*	18.50 €	15.50 €	16.65 €	13.95 €
Visite du Volcan de Lemptégny à pied*	14.50 €	12 €	13.05 €	10.80€
Spectacle nocturne du Volcan de Lemptégny	17.50 €	14 €	15.75 €	12.60 €
Visite de la Grotte de Pierre de Volvic *	10 €	8 €	9 €	7.20 €
Visite de la Grotte des Lumières * et de la Grotte du Père Noël	12 €	8 €	10.80 €	7.20 €
Visite du Château de Murol basse et haute saison (vacances scolaires)	11,50€/12.50€	6.50€/7.30€	10.08€/11.25€	5.85€/6.57€
Accès Royatonic	22€	18€	19,80€	16,20€

**Les tarifs ci-dessus sont les tarifs de la haute saison, plus d'informations sur le site internet respectif des sites d'Objectif Auvergne. Ces tarifs sont accordés uniquement sur présentation du coupon, tamponné par l'hébergeur, en caisse, avant l'achat du ou des billets. Chacun des sites précités s'engagent à appliquer la réduction de -10% sur les billets d'entrée concernés et de remettre une carte de voyage.*

Cette offre n'est valable que lorsque le site est le premier lieu visité par le client de l'hébergeur. La carte de voyage sera le support permettant de détenir la réduction sur chaque site.

Cette réduction est non cumulable avec d'autres offres promotionnelles éventuelles ainsi que les réductions présentent sur la carte de voyage. Les billets sont non remboursables et non échangeables. Aucune remise n'est possible sur la boutique.

Article 4 : Engagement de la structure d'hébergement

Votre structure s'engage en contrepartie à :

- Mettre en avant le partenariat au sein de votre structure : de communiquer sur la possibilité d'avoir des tarifs réduits pour l'ensemble des sites membres d'Objectif Auvergne
- Mettre en avant Objectif Auvergne au sein de votre structure (lieux de passage : accueil, salles de pause, panneaux d'informations...) et si possible sur votre site internet et/ou réseaux sociaux (informations et dépliants de chacun des sites à disposition de vos clients).
- Remettre le coupon* tamponné par votre établissement en indiquant le nombre de personnes.

*Un coupon par réservation uniquement.

Article 5 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée déterminée et s'achève au 31 décembre 2026, sans tacite reconduction par Objectif Auvergne. Elle ne pourra être renouvelée que par écrit. La convention de partenariat est considérée comme valide après signature par les deux parties et prend effet à réception des deux signatures par Objectif Auvergne.

La convention peut être résiliée à tout moment par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception, avec préavis d'au moins 2 mois. Le courrier sera adressé à GIE Objectif Auvergne chez Volcan de Lemptégny, 31 Route des Puys LES MAISONS ROUGES - 63230 SAINT OURS LES ROCHES.

Article 6 : Bilan du partenariat

Le coupon remis à l'accueil de chacun des premiers sites visités sera conservé pour comptabiliser les retours et établir un bilan de l'année.

Fait en deux exemplaires originaux,

Le / /

A

Pour Objectif Auvergne

(Nom, fonction, signature et cachet)

Le / /

A

Pour la structure d'hébergement

(Nom, fonction, signature et cachet)

Olivier BASSET, Président Objectif Auvergne



GIE Objectif Auvergne
31 route des Puys | Les Maisons Rouges
63 230 Saint-Ours-les-Roches
contact@objectif-auvergne.fr • www.objectif-auvergne.fr
SIRET : 903 640 969 00015